



## Location de mon appartement a un copain de ma fille

Par **Dominique23**, le **16/10/2013** à **13:17**

[fluo]bonjour[/fluo]

L'appartement qui était loué, à été repris pour y loger ma fille faisant ses études à Paris. Celle-ci ne l'habite plus puisqu'elle a trouvé du travail en province depuis mi-juillet, mais son copain travaille et l'habite encore. Puis-je lui faire payer un petit loyer momentanément. Et, dois-je lui faire un contrat ? Merci de votre réponse.

Par **Lag0**, le **16/10/2013** à **17:13**

Bonjour,  
Qui dit loyer, dit bien entendu bail...